

Accueillir les nouveaux personnels civils et les candidats à un emploi en gendarmerie



Source gendarmerie 2010 - 5387 - A12 - DART/ELC



9 mai 2010

La gendarmerie s'est fixé pour objectif de recruter 3500 personnels civils de façon que le nombre de civils atteigne 5700 en 2017.

Cette opération doit permettre de recentrer les personnels de chaque statut qui compose les ressources humaines de la gendarmerie sur son cœur de métier :

- Les officiers et sous-officiers de gendarmerie pour les missions opérationnelles.
- Les militaires du CSTAGN pour le soutien opérationnel
- Les personnels civils pour les autres soutiens.

Les personnels civils tiendront des postes techniques ou administratifs pour lesquels aucune formation militaire n'est requise. Ils seront affectés dans des entités dont le fonctionnement est compatible avec leur statut. L'intégration des 3500 personnels civils s'étalera sur plusieurs années, jusqu'en 2017 et ils seront répartis entre les différentes entités.

Sauf cas exceptionnel, les civils ne seront pas affectés dans les unités de terrain et les équipes de travail seront mixtes (civils et militaires). Les postes concernés se situent à différents niveaux de l'organisation, depuis la direction générale jusqu'au groupement de gendarmerie départementale, dans les écoles et centres de formation.

EFFECTIFS DU PERSONNEL CIVIL AU 31 DÉCEMBRE 2009

Filière administrative		
	Nombre	
Catégorie A (cadres)	29	3 %
Catégorie B (maîtrise)	105	11 %
Catégorie C (exécution)	820	86 %
Total filière administrative	954	100 %

Filière technique		
	Nombre	
Catégorie A (cadres)	29	7 %
Catégorie B (maîtrise)	65	16 %
Catégorie C (exécution)	323	77 %
Total filière technique	417	100 %

Ouvriers de l'État		
	Nombre	
Chefs d'équipe	43	6 %
Ouvriers	668	94 %
Total ouvriers	711	100 %
Personnels de statuts Berkanis	137	
Autres contractuels	60	
Total	2279	